

**COMITE DE SUIVI
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 17 JUIN 2015**

❖ **Michel NEYRENEUF, Mairie du 18^{ème} arrondissement** accueille les participants et informe que l'ordre du jour de la réunion sera consacré aux sujets suivants :

- Présentation du projet de base logistique et avancement ;
- Projet d'aménagement de la toiture de la base Fret par la Ville de Paris ;
- Projet d'aménagement des espaces publics.

❖ **Présentation du projet de base logistique et avancement**

Le représentant de SOGARIS présente les fonctionnalités du projet et l'architecture avec plusieurs perspectives :

- Vue depuis l'espace public ;
- Façade Ouest côté faisceau ferroviaire ;
- Patio sur rue des plots de bureaux ;
- Escalier d'accès à la toiture et commerces face à l'entrée du 61 rue de la Chapelle ;
- Data center côté Sud.

Il rappelle que la mise en œuvre de plots de bureaux côté lotissement permettra d'offrir une façade urbaine et animée. Une école de formation aux métiers de la logistique est intégrée dans la partie tertiaire ainsi qu'une pépinière d'entreprises.

Le planning prévisionnel prévoit un démarrage du chantier en août 2015 pour un achèvement mi 2017 et une ouverture en septembre 2017. L'achèvement de ce programme avant les futurs logements permettra d'isoler du bruit ferroviaire le reste du quartier.

❖ **La Ville de Paris présente le projet d'aménagement de la toiture de la base Fret**

L'aménagement sera réalisé sur environ 10 000 m², pour partie avec de l'agriculture urbaine (milieu de la halle logistique) et pour partie avec des équipements sportifs (partie Nord associée au gymnase qui sera construit sur le lot A).

L'agriculture urbaine est portée par la DEVE qui va procéder à un appel d'offres pour l'installation et l'exploitation, et consentira une convention d'occupation privative du domaine public. Des mises au point sont en cours avec SOGARIS au sujet des dispositions techniques d'exploitation (monte-charge, stockage, stationnement camionnette, etc.). L'agriculture urbaine portera pour partie sur de la culture en pleine terre, pour partie sur des cultures en bacs et pour le reste sur des cultures en serres.

Les équipements sportifs prévus au-dessus de la halle Fret sont constitués de deux terrains de tennis et d'un terrain multisports. Les locaux à usages des vestiaires et sanitaires sont prévus dans le futur gymnase du lotissement positionné en limite de la base de logistique urbaine.

La Ville de Paris prévoit de démarrer les travaux d'aménagement de la toiture à partir du printemps 2017, après achèvement du gros œuvre de la base logistique.

❖ **Présentation du projet d'aménagement des espaces publics**

Le projet est présenté par L'AUC, urbaniste et maître d'œuvre des espaces publics. Après présentation en comité de suivi, le dossier projet sera soumis pour observation aux différents services de la Ville de Paris et fera l'objet d'une réunion AGORA pour validation finale, en prévision au 4^{ème} trimestre 2015.

L'AUC présente les surfaces de revêtements constituées de voiries en enrobé avec bordures granit, de pavés sciés partiellement récupérés sur site et d'espaces stabilisés et plantés. Des franchissements piétons surélevés sont prévus pour sécuriser les traversées et ralentir les véhicules. Il est prévu plus de 5 000 m² de surfaces végétalisées avec notamment un square au centre du lotissement, une pelouse arborée au Sud et une promenade plantée allant du Nord au Sud, en arrière du front bâti de la rue de la Chapelle.

L'AUC détaille ensuite les projets d'aménagement des surfaces végétalisées et palettes végétales.

Le sujet du stationnement sur rue amène un débat au sein du comité de suivi. Certains souhaitent réduire le nombre de places de stationnement prévu, d'autres jugent au contraire qu'il est important d'en prévoir un nombre suffisant pour les visiteurs et utilisateurs des commerces. Au final, les 50 places de stationnement prévues paraissent être un bon compromis.

Prochain comité de suivi, le 4 novembre 2015.
